ADAC AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE
MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CULTURE ET DES ARTS DU BÉNIN

04 BP 1334
Cotonou - Bénin
+229 91 46 19 19
adac.sa@gouv.bj

Cotonou, le 13 JUIN 2025

Le Directeur Général

N°731/ADAC-MTCA/DG/DAF/DCAV

APPEL À CANDIDATURES

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DU BÉNIN éd. 2025

Le **Grand Prix Littéraire du Bénin** est une manifestation officielle du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, mise en œuvre par l'Agence de Développement des Arts et de la Culture. Il s'agit d'une compétition nationale annuelle qui sacre à chaque édition, les œuvres littéraires écrites en français par des auteurs de nationalité béninoise.

Jusqu'en 2022, seules les œuvres de fiction étaient prises en compte (*nouvelle, théâtre, roman, conte, poésie, bande dessinée*). Pour cette année 2025 (à l'instars de l'édition 2024), en plus des prix de la critique littéraire et de l'Edition, créés en 2022 dans l'optique d'encourager ces métiers supports de la création littéraires, les essais feront aussi l'objet de distinction.

Le Grand Prix Littéraire du Bénin, vise donc à :

- mettre en valeur la diversité et la vivacité de la création littéraire nationale ;
- faire découvrir et promouvoir les écrivains béninois et leurs œuvres ;
- encourager le professionnalisme chez les éditeurs nationaux et chez les critiques littéraires ;
- encourager et promouvoir la production d'essais ;
- déceler, stimuler et valoriser les jeunes talents de la chaine du livre ;
- favoriser le positionnement de notre pays sur la scène littéraire africaine et mondiale.

Par ailleurs, Le Grand Prix Littéraire du Bénin s'inscrit désormais dans une démarche de célébration et de pérennisation des figures glorieuses de la littérature béninoise. Pour ce faire, les prix décernés portent des noms d'écrivains et journalistes reconnus dans chaque domaine mis en avant.

Le concours est ouvert aux œuvres littéraires de fiction écrites en français par des auteurs de nationalité béninoise.

Les catégories incluent :

- le roman.
- la nouvelle,
- la poésie,

04 BP 1334
Cotonou - Bénin
+229 91 46 19 19
adac.sa@gouv.bj

- le théâtre,
- le conte,
- les essais (sociologiques, anthropologiques et historiques).

1. Critères d'éligibilité

- La participation est ouverte aux œuvres d'auteurs de nationalité béninoise, publiées entre le **1er juillet 2024 et le 31 mai 2025 inclus**.
- Les auteurs ne peuvent faire directement acte de candidature. Seuls les éditeurs détenteurs de l'agrément d'éditeur en cours de validité et signé de la Direction Nationale de la Culture (DNC) sont habilités à présenter des candidatures parmi les auteurs de leurs catalogues.
- La participation par éditeur est limitée à trois (3) titres d'auteurs différents (toutes catégories confondues) au maximum.
- Les ouvrages d'auteurs collectifs ainsi que ceux ayant déjà faits au moins deux fois (2) objet de candidature à ce prix ne sont pas éligibles.

2. Conditions de candidatures

Pour cette édition 2025, les candidatures seront reçues dans les conditions mentionnées dans le règlement intérieur disponible au lien suivant : https://linktr.ee/adacbenin

3. Dates importantes

- Ouverture des inscriptions : 15 juin 2025 ;
- Clôture des inscriptions : 15 juillet 2025 ;
- Délibération : 31 octobre 2025 ;

4. Sélection et récompenses

Un jury composé de professionnels du livre et de la culture évaluera les œuvres soumises.

Les récompenses des lauréats sont fixées comme suit :

- **Le lauréat du Prix Jean PLIYA reçoit, à titre individuel :**

- une enveloppe financière d'un montant de cinq millions (5 000 000) de francs CFA.
- un trophée ;
- une proposition de résidence d'écriture au Centre Culturel de Rencontre International John Smith de Ouidah (saison 2025) ;
- une proposition de participation à un évènement littéraire à l'étranger ;

- **Le lauréat du prix Paul HAZOUMÈ de l'essai reçoit, à titre individuel :**

- une enveloppe financière d'*un million (1.000.000) FCFA*
- un trophée.

ADAC AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE
MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CULTURE ET DES ARTS DU BÉNIN

04 BP 1334
Cotonou - Bénin
+229 91 46 19 19
adac.sa@gouv.bj

- **Le lauréat du prix Jérôme CARLOS de la critique littéraire » reçoit, à titre individuel :**

- une enveloppe financière *d'un million (1.000.000) FCFA*
- un trophée

- **Le lauréat du prix de l'Éditeur reçoit, à titre individuel :**

- une enveloppe financière *de trois millions (3.000.000) FCFA*
- un trophée

Tous les lauréats recevront une lettre de félicitations de la part de l'ADAC.

5. INFORMATIONS

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Téléphone : +229 01 91 46 19 19 | **Courriel** : adac.sa@gouv.bj

William CODJO